



ENSEMBLE,
AU ❤ DE LA NATURE

Guide des parents 2025



Mot de bienvenue



Cet été, on sort dehors, peu importe la météo! Notre équipe d'animateurs et de responsables est prête à offrir à vos enfants le plus beau moment de l'année! Je suis vraiment choyé de travailler avec des jeunes adultes aussi passionnés et motivés.

On garde la même recette gagnante que l'an passé, mais avec encore plus de pétillant! Cette année, nous avons la chance d'accueillir Smiley, une étudiante en gestion et intervention en loisir, comme responsable de l'animation du camp. Son professionnalisme et ses expériences variées ajouteront une belle touche de magie à notre été.

Et ce n'est pas tout! Cherri et Peachy sont de retour! Ces deux responsables aux interventions seront là pour accompagner nos jeunes ayant des besoins particuliers et soutenir nos accompagnateurs. Une équipe du tonnerre!

Après plus de dix ans à vivre dans la municipalité, et un an dans l'équipe des loisirs, je peux l'affirmer sans hésiter : notre plus grande richesse, ce sont nos jeunes... les nôtres sont les plus beaux et les plus gentils!

J'ai tellement hâte de vous retrouver pour un autre été mémorable, avec les enfants, l'équipe du camp et vous, chers parents! On se voit bientôt!



Coordonnateur jeunesse

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

418 844-1218 / poste 242

2215, boul. Valcartier

coordojeunesse@munsgdv.ca

Renseignements généraux

Durée

Le camp de jour est d'une durée de 7 semaines, soit du **2 juillet au 15 août 2025.**

Les semaines supplémentaires A & B sont du 25 au 27 juin et du 18 au 20 août 2025.

Horaire

Lundi au vendredi, de 8h30 à 16h00

Lieu

2215 boul. Valcartier,
Saint-Gabriel-de-Valcartier,
QC G0A 4S0

Communication avec les parents

Rencontre d'information

Il n'y a aucune rencontre de parents prévue, mais si la demande est présente, nous planifierons un moment selon les besoins. Vous pouvez communiquer avec nous par courriel n'importe quand.

Questions

- **Smiley - Responsable de l'animation**
418 844-1218 / poste 248
camp@munsgdv.ca
- **Cherri et Peachy - Responsables des interventions et accompagnateurs**
418 844-1218 / poste 227
camp@munsgdv.ca
- **Sparks - Coordonnateur jeunesse et responsable des PAMS**
418 844-1218 / poste 242
coordojeunesse@munsgdv.ca

Information

Vous pouvez également communiquer avec l'équipe du Camp via Facebook:
Camp de jour SGDV Summer Camp



Service de garde

Le service de garde est un ajout à l'inscription de votre enfant au camp. Celui-ci a pour but d'offrir plus de temps d'animation aux enfants.

Horaire

- **Matin** : 6h45 à 8h30
- **Après-midi** : 16h à 17h30

Fonctionnement

- **Matin:** Vous devez venir porter votre enfant à la patinoire extérieure, à la table des présences. Les jeunes devront rester à la patinoire jusqu'au début des heures de camp à 8h30.
- **Après-midi:** Après 16h, les jeunes seront reconduits à la patinoire. Vous devrez également signaler votre présence à la table des présences.
- **Parents ou tuteurs:** Vous devrez toujours signaler votre présence à la table des présences, matin et après-midi. Les parents ou tuteurs ne peuvent pas se promener sur les terrains du camp de jour.

Si vous désirez que votre enfant quitte seul à la maison après 16h, vous devrez demander à un responsable le formulaire à remplir lors de sa première journée de camp. Sans l'autorisation signée, aucun enfant ne pourra quitter le camp. Il devra rester au service de garde.

Si vous n'êtes pas la personne qui viendra chercher votre enfant à la fin de la journée, vous devrez donner votre "mot de passe" à la personne qui récupérera votre enfant. Le mot de passe a été établi lors de votre inscription sur votre compte Voilà!

Sans celui-ci votre enfant ne pourra pas quitter le camp, pour des raisons de sécurité.

Autobus

Comme l'an dernier, seuls ceux qui ont indiqué lors de l'inscription vouloir le transport en autobus auront accès à ce service, directement à la maison, avant et après le camp.

Les horaires seront disponibles deux semaines avant le début du camp sur le site internet de la municipalité.



Thématiques et activités spéciales

Horaire

Juin

THÉMATIQUES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI/ SORTIE - ACT. SP	VENDREDI / VVV (10+)
Semaine Supplémentaire			25	26	27

Juillet

Semaine de bien-être			02	03	Fête de début de camp	04
Films & Semaine Emissions	07	Émissions d'enfance	08	Marvel	09 Disney	10 Patinodrome
Semaine des métiers	14	Métiers manuels	15	Métiers agricoles	16 Métiers de scène	17 Visite des métiers d'urgences
Semaine Explorations	21	Arts	22	Sports	23 Musique	24 PumpTrack & Mur d'escalade
Voyage dans le temps	28	Préhistoire	29	Moyen-Age	30 Les Vikings & les dragons	31 Disco Silencieuse Halloween

Août

Suite					01	Journée noir & blanc
Nature & Aventure	04	Les animaux de la forêt	05	Journée active	06	Les insectes
Semaine Fêtes en éclats	11	Journée à l'envers	12	Journée chapeau	12	Journée Crazy Hair Day
Supplémentaire	18		19		20	Croisière AML



Santé et sécurité

Médicaments

Afin d'assurer le contrôle des médicaments sur notre site, nous vous demandons de ne pas laisser les médicaments à votre enfant. Vous devez obligatoirement donner la médication à la table des présences, chaque matin. Vous serez responsable de récupérer celle-ci également en fin de journée à la table des présences.

Si la prise de médication est requise lors de la période de camp, vous devez demander le formulaire à cet effet à un responsable lors de la première journée de camp de votre enfant.

Nous nous occuperons de la donner à votre enfant selon vos indications.

Crème solaire

Les jeunes doivent mettre de la crème solaire avant leur arrivée au camp. Nous aurons trois moments dans la journée pour appliquer de nouveau celle-ci. La matin, le midi ainsi que l'après-midi.

Le camp n'est pas responsable des crèmes solaires et chaque jeune doit avoir en sa possession sa bouteille bien identifiée à son nom.

Nous ne conseillons pas la crème solaire en vaporisateur puisqu'elle est plus facile à inhale.

Baignade et Village Vacances

Chaque semaine, trois à quatre périodes de baignade d'environ 45 minutes sont planifiées à la pataugeoire municipale. Lors de ces périodes, la sécurité est assurée par la présence des animateurs en tout temps.

Il est de votre responsabilité d'offrir tout le nécessaire à votre enfant. (costume de bain, flotteurs, serviette...) En cas de doute sur les capacités de nage, le camp se réserve de retirer un enfant des installations aquatiques de la municipalité et du VVV.

Tous les vendredis, les jeunes des groupes de 10 ans et plus auront la chance d'aller au Village Vacances Valcartier avec leurs moniteurs.

Pour la sécurité de votre enfant, le camp de jour fournira un uniforme pour nous identifier.

Fonctionnement de la sortie au Village Vacances Valcartier :

- Pour le laissez-passer, il est de la responsabilité des parents de se procurer celui-ci pour votre enfant.
- Votre jeune sera associé à un moniteur ainsi qu'à un groupe d'enfants pour la journée. Il est important de respecter ce groupe afin d'assurer sa sécurité. Un moniteur accompagnera le groupe de jeunes en tout temps.

* Avenant le cas où votre enfant ne respecte pas les règles ci-dessus, la direction du camp de jour se réserve le droit de refuser que votre enfant participe à la sortie au Village Vacances Valcartier, sans remboursement. Cette activité demeure optionnelle. Si votre enfant n'y participe pas, il demeurera au camp de jour.

Maladies

Si votre enfant présente des symptômes ou qu'il n'est pas en mesure de suivre les activités de son groupe, la coordination se réserve le droit de contacter le parent/tuteur et d'exclure le jeune jusqu'à ce qu'il soit rétabli. Cette mesure est mise en place pour le bien-être de tous.

Si vous constatez que votre enfant présente des symptômes de maladie, veuillez le garder à la maison pour éviter la propagation aux autres.



Règlements

Comportements attendus

- Je respecte les consignes du camp et les règles des jeux.
- Je respecte les règlements en vigueur à la pataugeoire et aux jeux d'eau.
- Je suis à l'écoute des instructions du personnel.
- Je circule calmement dans les locaux.
- Je laisse à la maison mes objets personnels.
- Je prends soin du matériel, des locaux et de l'environnement.
- Je dépose mes déchets dans la poubelle.
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités du camp de jour.
- Je suis poli(e) dans mes paroles et dans mes gestes.
- Je fais attention à mon langage.
- Je sais jouer et je sais m'arrêter à temps.
- Je participe activement aux activités proposées.

Aucune forme de violence (physique ou verbale) ne sera tolérée envers le personnel du camp ou envers un autre enfant.

Aucune forme d'intimidation, quelle qu'elle soit, ne sera tolérée au camp.

Manquements

1. Rencontre avec les intervenantes

Mise en place de moyens concrets pour encadrer le comportement. Rencontre individuelle avec une intervenante pour expliquer à l'enfant pourquoi son comportement est problématique.

2. Rencontre avec les intervenantes et la responsable

Élaboration d'une pyramide d'intervention adaptée à la situation. Prise de contact avec les parents pour les informer et les impliquer dans la démarche.

3. Rencontre avec le coordonnateur jeunesse

Réévaluation de la pyramide d'intervention et des moyens déjà mis en place. Annonce de la prochaine étape possible : l'expulsion temporaire. Communication avec les parents pour faire le point sur la situation et les mesures envisagées.

4. Expulsion temporaire du camp

Si les comportements persistent malgré les interventions précédentes, une suspension d'un ou plusieurs jours pourra être appliquée. Cette mesure vise à souligner la gravité de la situation et à offrir un temps de réflexion à l'enfant.

5. Expulsion définitive du camp

En l'absence d'amélioration ou si le comportement compromet la sécurité des autres, une exclusion définitive du camp pourra être décidée.



Vêtements et matériel

Lunchs et tenues

- Un costume de bain
- Une serviette de plage
- Crème solaire
- Flotteurs ou veste de sauvetage (si vous le jugez nécessaire)
- Un chapeau
- **Un dîner froid** et des collations (sans noix)
- Une bouteille d'eau réutilisable
- Chaussures de sport (espadrilles ou sandales de sport - Les « crocs » et les souliers ouverts sont fortement déconseillés);
- Un habillement selon la température (chandail, imperméable), car nous serons dehors peu importe la météo.

Objets perdus

Une boîte d'objets perdus sera placée dans un endroit bien accessible.

*Nous vous demandons de bien identifier les vêtements et accessoires de votre enfant afin d'éviter les pertes. Pour les plus petits, il est très important que tous les accessoires soient identifiés, car souvent, l'enfant ne reconnaît pas ses propres effets. Nous vous invitons à aller y faire un tour quelques fois dans l'été.

De plus, les objets de valeur ne sont pas permis au camp de jour (Jouet, Iphone, etc.). La perte ou le vol d'un tel item n'est pas la responsabilité du camp.

On se voit bientôt!

